



INFO FLASH



Informations diverses



Du 16 mars 2021

N° 14

Information importante :

Le Secrétariat du Comité 77 est assuré les :

~~Lundi Jeudi et Vendredi de 9h00 à 17h30
Mardi de 9h15 à 15h45~~

Au vu de la situation sanitaire le secrétariat du Comité sera tenu en télétravail à compter du 14 janvier 2021

Adresses emails indispensables pour communiquer :

- Comité 77 : natation77@orange.fr
- Président du Comité : president.cdnatation77@orange.fr
- Trésorier : pego.segret@wanadoo.fr
- Secrétaire général : secretaire-ge.nation77@orange.fr
- Commission Sportive : nat-courses.natation77@orange.fr
- Commission des Officiels : pego.segret@wanadoo.fr
- Commission E.N.F : enf.natation77@orange

Pour toutes questions ou demandes vous utilisez les mails : natation77@orange.fr ou compta.natation77@orange.fr

Attention : il est nécessaire de respecter les horaires du couvre-feu (retour à domicile au plus tard à 18h en France métropolitaine et Corse).



Dans cette info flash vous trouverez :

- Une nouvelle pétition émise par plusieurs fédérations : F.F.A - F.F.N - Fédération Française de Triathlon et la Fédération Française de Cyclisme concernant la réouverture des installations.
- Article paru dans l'Equipe du lundi 08 mars 2021 : interview de Gilles SEZIONALE
- Article : Cours de Natation une génération sacrifiée
- Article sur une Championne du Monde Margot BOULET

Attention : le port du masque est obligatoire en Seine et Marne en extérieur

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)





Vendredi 12 mars 2021

Réunion du Comité Directeur du Comité Départemental de Natation en visioconférence



Présents : Patrick ASHFORD - Pierre SEGRET- Pierre LOUBIERE - Sylvie CAUDRILLER- Franck BENAZET- Angelo GIUSEFFI - Patrice BICH - Ghislaine LAURENDEAU - Patrick SOULIE -Roseline GIUSEFFI - Philippe ZINSMEISTER

Excusés : Eric WARGNIER - Cécilia CAGNEUX - Pascale GAVIRA - Brigitte FONTAINE

Absent : Philippe PERIGAUD

Appel de présences des membres du Comité Directeur :

Pouvoir de Pascale GAVIRA à LOUBIERE P -Pouvoir de Brigitte FONTAINE à BENAZET B -Pouvoir de Eric WARGNIER à ASHFORD P –Pouvoir de Cécilia CAGNEUX à SOULIE P

Suite à l'appel des présences, Patrick A nous fait part de ses inquiétudes sur la situation natatoire du Comité. Aujourd'hui la situation sanitaire est très tendue elle ne nous permet pas d'envisager une reprise avant mai. De plus il exprime sa pensée et son soutien pour tous les nageurs, bénévoles et dirigeants qui sont tous à l'arrêt et qui ne peuvent pas s'entraîner, officier, et donner de leurs temps sur les bords de bassins pour le bien être et l'attrait sous toutes ces formes qu'apportent notre sport.

La pétition pour la réouverture des piscines a bien été envoyée au Ministère des Sports : pas de retour. Il faut noter que la dernière trouvaille ,c'est de financer des bassins itinérants de 4m par 8 (l'état plus les associations) pour les installer dans des gymnases.....installations couvertes !!! Lire l'article en page 7 de cette info flash.

1 ° Heroes Military Games

À l'initiative du ministère des Armées, la **France** accueillera, du **19 septembre au 25 septembre 2022**, la première édition des **Heroes Military Games**. Une compétition sportive militaire internationale qui regroupera 800 athlètes en provenance d'une trentaine de pays.

Le Comité Départemental a été invité à animer le projet avec la Natation au programme.

Ces athlètes évolueront en binômes composés d'un militaire valide et d'un militaire blessé de guerre.

Chacun des binômes devra, à l'image d'un **décathlon**, participer aux dix épreuves prévues au programme.

Le programme sera le suivant au niveau des épreuves : **Voile, Aviron, Canoë kayak, Natation, Course d'Orientation, Judo, Athlétisme, Laser run, Tir à l'Arc, Volley assis.**

La natation se déroulera sur le bassin de 50m de Melun

Pour ce qui est de la Natation, la programmation est la suivante :

- Jeudi 22 septembre 2022 avec 2 sessions le matin et l'après midi
- Samedi 24 septembre 2022 avec 2 sessions le matin et l'après midi
- Dimanche 25 septembre 2022 avec une session le matin

Chaque session accueillera 120 participants.

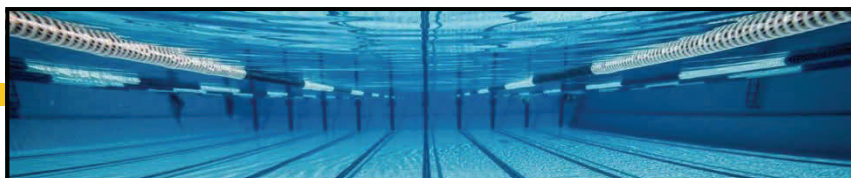
Pour rappel, il n'y a pas d'esprit de compétition à travers ses épreuves, mais surtout la découverte de celles-ci avec un contenu adapté.

Faire de ces jeux un modèle qui puisse être dans une continuité.

Nous allons être conviés à des réunions afin de finaliser notre participation à ces jeux dans un collectif.

Il nous faudra avec des Educateurs du Comité, être force de propositions pour déterminer le contenu. Mais aussi il faudra prévoir les besoins matériels et d'encadrements pour la réussite du projet qui nous a été confié par les Initiateurs de ces jeux.

Il y a aussi le côté images ou nous pourrions mettre en avant des anciens nageurs de haut niveau du Comité en tant qu'Ambassadeurs. Pour le moment Fabien HORTH est prêt à remplir ce rôle mais d'autres peuvent être proposés. Il est demandé aux membres du Comité Directeur présents, si nous pouvons continuer à nous investir sur ce projet: pas d'opposition à cette participation.





2 ° Proposition de la candidature de Pierre LOUBIERE au C.D.O.S 77

Patrick A propose la candidature de Pierre LOUBIERE pour représenter la Natation dans cette instance départementale. Il demande aux membres présents du Comité Directeur s'il y a une autre candidature: personne ne se présente.

Vote : unanimité des votants

3 ° Mise en place d'une convention avec l'association : Colosse aux Pieds d'Argile

Aujourd'hui dans notre quotidien nous sommes confrontés de plus en plus à des problèmes de harcèlement moral et physique ainsi qu'à des risques pédophiles dans notre milieu natatoire. La Fédération Française de Natation et la Ligue Ile de France ont mis en place une passerelle avec cette association qui apporte son aide, afin de répondre à ces problématiques. C'est la raison qui nous amène à ce jour à établir à notre tour une convention. Il y a certainement une adhésion à régler. Pour le moment nous n'avons pas les éléments, bien sur, cela serait au nom du Comité qui engloberait tous les clubs. Chaque club pourra ainsi en cas de demande concernant ces sujets, pouvoir avoir le soutien de cette association.

Vote : unanimité des votants

4 ° Mise en place d'une Commission Disciplinaire ou d'Ethique du Comité Départemental.

Au vu de l'actualité journalière, il apparaissait nécessaire au Bureau de mettre en place une Commission **Disciplinaire ou d'Ethique** au sein du Comité Départemental de Natation. Cette commission était dans certains débats, mais n'avait jamais été proposée dans nos instances. Cette commission pourra être sollicitée par des dirigeants de club ou inversement par le Comité en cas d'un problème soulevé. Cette commission pourra donner un avis ou formuler des propositions sur toute question intéressant la déontologie des disciplines de la Natation.

Le bureau du Comité propose une composition de cette commission : David DUCHAUFOUR - Brigitte FONTAINE - Pierre LOUBIERE - Vanessa BOULOY - Franck BENAZET - Cindie CALABIUG

Une question est posée concernant l'apparition de cette liste au moment du Comité Directeur. Le Bureau s'est mis au travail en amont, afin d'examiner les candidats possibles pour respecter une parité, et aussi prendre en compte la diversité : dirigeants –officiels - éducateurs..... De plus il était aussi important de prendre contact avec ceux-ci afin d'avoir leur accord. Pour rappel, dans la démarche le bureau est force de propositions et le Comité Directeur est là pour discuter et valider les propositions. Cette commission dans sa composition est en place jusqu'à la prochaine Assemblée Générale électorale.

1er Vote concernant la création de la commission : unanimité des votants

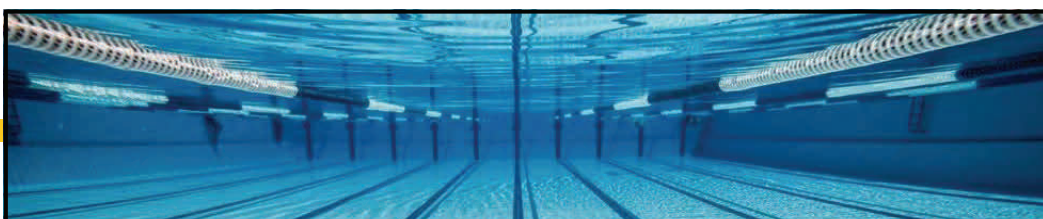
2ème Vote concernant la composition de la commission : unanimité des votants moins 4 abstentions (Philippe ZINSMEISTER -Patrice BICH - Sylvie CAUDRILLER - Ghislaine LAURENDEAU).

La Commission devra être déclarée auprès de la F.F.N et de la Ligue Ile de France.

5 ° Questions diverses

- Réunion entre le Conseil Départemental 77 et le C.D.O.S 77 concernant les Bénévoles pour Paris 2024. Le but étant de recruter et de former les Bénévoles pour organiser les Jeux Olympiques de Paris 2024.
- Officiels : Continuer à former ainsi qu'effectuer la migration des officiels vers la nouvelle réforme mise en place au niveau fédéral. La commission travaille sur des power point afin de proposer des formations en visioconférence. Il y a aussi des formations continues qui vont être proposées en lieu et place des recyclages. En ce qui concerne la formation et le suivi des Officiels, la commission a nommé des personnes qui seront les seules à évaluer.
- Pour l'E.N.F la F.F.N a transmis une note aménagement concernant l'E.N.F 2 et 3 pour la fin de saison, celle-ci sera débattue avec la commission afin de voir comment l'appliquer.
- Un rappel est fait concernant les prises de temps : un seul club et les officiels du club pour éviter les brassages (protocole sanitaire oblige).

Fin de la réunion : 21h15





FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre Déléguée en charge des Sports
Ministère chargé des Sports
95 avenue de France
75650 PARIS cedex 13



Madame la Ministre,

Paris, le 9 mars 2021

Au nom des fédérations françaises d'athlétisme, de cyclisme, de natation et de triathlon, je souhaite porter à votre connaissance certaines de nos réflexions.

Tout au long de la saison hivernale, nos quatre fédérations ont parfaitement respecté les mesures prises par l'État pour faire face à la pandémie et, seuls, les sportifs professionnels et ceux inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau (SHN) ont pu participer à quelques compétitions, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. Nous avons d'ailleurs pu constater que les protocoles sanitaires édictés par les commissions médicales de nos fédérations étaient très proches les uns des autres.

A partir du mois d'avril, le fait nouveau est que les compétitions se dérouleront en plein air, avec des sportifs pratiquant un sport individuel et donc sans contact.

Par ailleurs, nous avons constaté que des jeunes (U18, U20, U23), très prometteurs, n'ont pu entrer dans les listes SHN, faute de compétitions en nombre suffisant en 2020.

Depuis cet automne, tous ces espoirs du sport français, dont certains pourraient participer aux JO de 2024, attendent l'autorisation de montrer leurs qualités et leurs progrès.

L'annonce du Président de la République d'un possible allègement, courant avril, de certaines mesures, les a, pour le moment, convaincus de continuer à maintenir une pratique sportive appropriée à leur niveau et à leurs ambitions.

C'est pourquoi, nous demandons de ne plus réserver aux seuls listés SHN la possibilité de participer, toujours dans le respect des protocoles sanitaires, à des compétitions de plein air sans contact, mais d'élargir rapidement cette possibilité à tous les sportifs mentionnés ci-dessus, avant de retrouver des compétitions ouvertes à l'ensemble des licenciés.

Cette ouverture permettrait de sauver la saison estivale, de fidéliser nos licenciés, et aussi d'éviter à nos fédérations, à nos ligues, comités départementaux et aux clubs, de faire face à de très nombreuses demandes de remboursement de cotisations. De telles demandes mettraient en péril le modèle économique de toutes ces structures, déjà lourdement touchées par une baisse importante du nombre de leurs licenciés, et, par voie de conséquence, la pérennité de nos fédérations et cela à l'aube des jeux olympiques et paralympiques.

Nous vous remercions, Madame la Ministre, de prendre en considération les suggestions de nos quatre fédérations, et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments distingués.



André GIRAUD
Président
FF Athlétisme

Michel CALLOT
Président
FF Cyclisme

Gilles SEZIONALE
Président
FF Natation

Cédric GOSSE
Président
FF Triathlon





INFO FLASH

Article paru dans l'Equipe
le lundi 08 mars 2021



La natation prend l'eau SANS PISCINES



CLÉMENTINE BLONDET

À Massy (Essonne) ce week-end, ça sentait plus le vide que le chlore. « Il y a un an, il devait y avoir 500 nageurs pour le meeting, là c'est 180 », décrit Christophe Marchand, du CS Clichy 92, venu avec un nageur, le seul à figurer sur les listes de haut niveau.

Les compétitions qui se tiennent sonnent creux. En 2020, le nombre de résultats de compétitions enregistrés sur le site de la Fédération française, habituellement aux alentours de 500 000, avait chuté de 90 %. Hormis le haut niveau, les nageurs sont contraints de rester chez eux (sauf s'ils ont la chance d'appartenir à un club qui dispose d'installations extérieures praticables) pour cause de Covid. Et, à quelques mois des JO de Tokyo, la Fédération du deuxième sport olympique se retrouve en grande difficulté financière. Habitée du

top 8 des fédérations comptant le plus de licenciés, la FFN a vu le nombre d'adhésions chuter de plus d'un tiers. Gilles Sezionale, le président, qui entame son deuxième mandat, décrit une situation alarmante : « Cette saison, on est en plein dans le drame, avec à peine 210 000 licenciés. Si ça ne reprend pas, le trou va encore se creuser. On avait fait un prêt de 500 000 euros garanti par l'État mais ça ne suffira pas. Notre budget, une fois qu'on a enlevé les aides aux Lignes, c'est 14 millions d'euros. Le sponsoring ne dépasse pas 2 millions d'euros, le reste ce sont les aides, les événements, et les licences. »

Durant son premier mandat, Gilles Sezionale avait lancé une réforme de la licence, établissant des prix différents selon les pratiques, dans le but de licencier tous les pratiquants. Le Covid a engendré un effet pervers : de nombreux nageurs qui savaient que le

210 000

Le nombre de licenciés actuels de la Fédération française de natation.

Ils étaient 364 000 en 2019, soit une diminution de 42%.

3

En millions d'euros, les pertes de la FFN depuis septembre 2020.

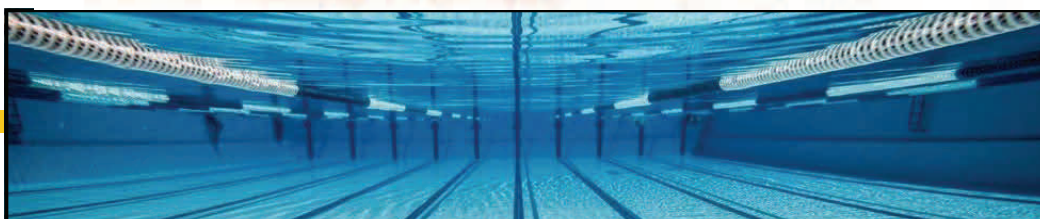
10

Le nombre de médailles olympiques (natation course et eau libre) depuis 2012.



Sebastien Bouab/L'Equipe

Le président de la Fédération française, Gilles Sezionale (à droite), compte sur le soutien de Roxana Maracineanu, la ministre déléguée aux Sports, pour soutenir le monde de la natation en difficulté.





INFO FLASH



Article paru dans l'Equipe
le lundi 08 mars 2021



La natation prend l'eau SANS PISCINES

contexte sanitaire les priverait de compétitions ont délaissé la licence compétiteurs (à 50 euros) et ont pris une licence « natation pour tous » à 10 euros. « On avait 80 000 licences compétition, et là on n'atteint pas les 50 000 », décrit Gilles Sezionale.

« Combien de parents vont remettre leurs enfants à la piscine ? »

GILLES SEZIONALE, PRÉSIDENT DE LA FFN

Bien sûr, il y a des économies – la plupart des 54 salariés sont au chômage partiel – mais le président prévoit un trou de cinq millions d'euros en fin d'année. « On avait provisionné des pertes, et réinvesti tout de suite notre petit bénéfice de l'année 2020, mais ce n'est que 30 % des pertes à venir », poursuit le président.

Pour l'instant, la FFN a touché 40 000 euros du fonds d'urgence de l'Agence nationale du sport et du CNOSF. Elle attend désormais une aide d'une autre ampleur de

la part de la ministre déléguée aux Sports, Roxana Maraci-neanu, qui fut la première nageuse française championne du monde en 1998. « Je suis en contact avec elle régulièrement, mais qu'elle vienne de la natation ne joue pas, assure Sezionale. Ce n'est pas notre ministère qui décide, c'est Berty. » Au ministère, on ambitionne de verser au plus tard début avril les aides correspondant aux annonces du président de la République fin 2020. Les fonds déjà attribués concernant le haut niveau devraient être débloqués plus rapidement encore. Pour stopper l'hémorragie des licences, l'État devrait aider à la rentrée prochaine les familles les plus modestes. Une défiscalisation, comme pour les dons aux associations, est également envisagée – un sujet sur lequel travaille la FFN.

Car au-delà du budget, c'est l'avenir qui inquiète le plus, à la Fédération comme dans les clubs, aux situations financière-ment très diverses selon leurs in-

frastructures, leurs coûts (paiement des lignes d'eau...) et les politiques municipales. « Les clubs avec uniquement des bassins intérieurs, c'est dramatique », souffle Denis Auguin, directeur général du CN Antibes, qui a pu continuer la majorité de ses activités à l'extérieur. « On a eu 23 % d'inscriptions en moins à la rentrée, décrit Philippe Jamet, président du 3MUC Natation Montpellier. Mais aujourd'hui, pour nous, le plus compliqué, c'est l'humain, la gestion de la frustration de ceux qui ne peuvent pas nager, soit 65 % de nos 825 adhérents. On a peur que la chute des inscriptions se poursuive à la rentrée prochaine. » Une crainte partagée par le président de la FFN. « Combien de parents vont remettre leurs enfants à la piscine ? s'inquiète Gilles Sezionale. Et combien de nageurs de 14-15 ans, qui ne nagent plus du tout, vont revenir ? On risque de payer les pots cassés aux JO 2024. » Le tableau des médailles pourrait bien s'en trouver, lui aussi, un peu vide. **TE**

« Un trou de plus de 400 000 euros »

Julie Eissin, présidente du club de water-polo de Noisy-le-Sec, actuel troisième du championnat Elite masculin, détaille les difficultés de son club.

« Une équipe professionnelle de water-polo, ça coûte assez cher. Notre budget oscille entre 800 000 et 850 000 euros l'an et on a un trou de plus de 400 000 euros. Notre plus gros poste de dépenses continue de tourner. Il y a treize joueurs pro, plus l'entraîneur, son adjoint et le préparateur physique. D'habitude, les cotisations nous rapportent 200 000 euros. Cette année, c'est 17 000 euros. On avait une baisse de 25 % des adhésions et, l'activité s'étant arrêtée tout de suite, nous

n'avons pas encaissé les chèques. Le sponsoring est passé de 300 000 à 90 000 euros. Payer moins les joueurs n'est pas envisageable : un jeune pro gagne 15 000 à 20 000 euros net par an ; un international, 40 000 euros. Nous ne sommes pas le seul club de water-polo en difficulté. On est en train de chercher un moyen de finir l'année. Le prêt garanti par l'État, je me dis que ce serait nous mettre la corde au cou. Comment rembourser ? On ne rentre pas dans les cases. J'ai fait plusieurs interventions devant le Département pour leur demander de sauver les grands acteurs sportifs. J'espère que des décideurs vont nous aider. »

C. B.





INFO FLASH

PAR THOMAS FOUPEAU

CE N'EST PAS ENCORE L'ÉTÉ, même pas le printemps, mais les professionnels de la baignade y pensent déjà. Et si le Covid-19 aggravait le fléau estival des noyades ? Entre le confinement et les restrictions sanitaires ayant conduit à la fermeture des piscines, toute une génération d'enfants (800 000) n'a pas eu droit à ses cours de natation prévus dans le programme scolaire.

« C'est un an de perdu », préviennent les profs d'EPS. Pour beaucoup de familles, et notamment celles des milieux populaires, l'école reste le seul endroit où l'on apprend à nager, d'autant que ce sport peut coûter cher en club. En Seine-Saint-Denis, un jeune sur deux ne sait pas nager à son entrée au collège !

« La forte présence de chlore dans une piscine peut tuer le virus »

Le risque ? Un afflux supplémentaire de non-nageurs cet été. Chaque année, près de 1 000 personnes se noient, un chiffre en hausse constante depuis six ans. Santé publique France doit rendre son rapport triennal sur la question. En 2018, son étude indiquait une hausse de 96 % des décès par noyade chez les moins de 6 ans, et de 132 % pour les piscines privées familiales.

« Les classes avaient tout juste démarré la discipline avant qu'on ne soit confiné », résume Coralie Benech, prof de sport dans un collège parisien et secrétaire nationale du Snep-FSU, le syndicat majoritaire de sa profession. Ce que confirme Axel Larnotte, maître nageur et secrétaire général adjoint du Syndicat national professionnel des maîtres nageurs sauveteurs. « Les enfants n'ayant pas accès de façon normale à l'éveil aquatique et à l'apprentissage de la natation depuis un an, nous sommes inquiets du nombre de



Quand les cohortes d'élèves 2020-2021 vont débarquer sur les plages ou les bases de loisirs, cela va être catastrophique !

AXEL LARNOTTE, MAÎTRE NAGEUR

noyades qui pourrait grandir », explique-t-il, citant le courrier que vient d'envoyer son syndicat à la ministre des Sports. Il appuie : « Quand les cohortes d'élèves 2020-2021 vont débarquer sur les plages ou les bases de loisirs, cela va être catastrophique ! » Selon lui, « la forte présence de chlore dans l'eau d'une piscine peut tuer le virus. Donc si l'on réfléchit à comment faire pour moins brasser les élèves dans les vestiaires, on peut rouvrir les bassins ».

Renforcer la surveillance des bases de loisirs

Pourra-t-on mettre les bouchées doubles au sortir de la crise ? « Quasi impossible, à moins de construire des piscines à la chaîne », répondent les pros. Déjà, en temps normal, rappelle Coralie Benech, « c'est très compliqué de réserver une ligne d'eau pour sa classe : il n'y a pas assez de piscines en France ».

« On s'attend à un été compliqué », reconnaît Gérard Hébert, président de la base de loisirs d'Étampes (Essonne), par ailleurs conseiller régional (LR) en Ile-de-France. « On va tout mettre en œuvre pour y parer, renforcer la surveillance, augmenter le nombre de maîtres nageurs, faciliter les accès pompiers... », égrène l'élu. Qui indique que l'ouverture des piscines et des bases « est une priorité » cet été. « Pour les gamins qui n'ont pas les moyens de partir en vacances, rappelle Gérard Hébert, c'est tout ce qu'il leur reste. »

INTERVIEW

« Un réel sujet d'inquiétude »

ROXANA MARACINEANU
MINISTRE DES SPORTS

Cours de natation : une génération sacrifiée

A cause du Covid, les enfants n'apprennent plus à nager dans le cadre de l'école. Les maîtres nageurs redoutent davantage de noyades cet été.



L'ANCIENNE CHAMPIONNE du monde de natation, estime que savoir nager est une priorité, bouleversée par la crise sanitaire et la fermeture des piscines. Elle assure que des solutions d'urgence sont en train d'être déployées.

Quel est l'impact de la crise du Covid-19 sur l'apprentissage de la natation ?

C'est un réel sujet d'inquiétude. Nombre de piscines publiques ont fermé ou restreint leur accès aux scolaires. C'est le cas partout depuis le 15 janvier : seuls des publics prioritaires, dont les athlètes de haut niveau, les éducateurs et les personnes détenant une prescription médicale, peuvent y avoir accès. C'était déjà le cas

au premier confinement. Le résultat, c'est que beaucoup d'élèves de primaire et du collège, où s'apprend l'essentiel de la nage, n'ont pu avoir cours. À l'approche de l'été, c'est très problématique avec le fléau des noyades qui est en constante augmentation à cette période. Or, la seule manière de lutter contre ce phénomène, c'est de savoir nager.

En 2019, vous aviez lancé le plan Aisance aquatique, dédié aux 4-6 ans. Où en est-on ?

Hélas, depuis le mois de janvier, à cause de la fermeture des piscines, il est au point mort. L'idée de ce dispositif, qui est une pédagogie nouvelle et plus pratique, ce n'est pas que les plus petits maîtrisent les quatre nages à 4 ans, mais qu'ils sachent flotter, qu'ils ne paniquent pas dans l'eau. C'est la première des sécurités contre les noyades.

Rouvrira-t-on les bassins avant l'été pour les écoles ?

On ne sait pas quand les piscines publiques rouvriront, et d'ailleurs, elles sont gérées par les collectivités, pas par le gouvernement. Je rappelle qu'elles sont fermées pour des raisons sanitaires, ce sont des

endroits clos qui brassent du monde. Certes, des bassins extérieurs ont déjà rouvert, mais ils sont pris d'assaut par le grand public et, surtout, on ne peut faire natation dehors, à des enfants, en mars. Alors nous prenons les devants, avec le déploiement de bassins d'apprentissages de 4 m

par 8 dans les écoles et les gymnases, en accord avec les rectorats. C'est un dispositif qui existait avant le Covid-19, mais que nous renforçons et que nous étendons à l'école.

Combien cela coûterait pour les établissements ?

L'idée est que cela ne leur coûte rien. Notre enveloppe globale est de 15 MC, dont 12 MC pour l'équipement et 3 MC pour l'organisation. Il s'agit d'aider l'achat à hauteur de 50 % de ces bassins mobiles, par exemple par des associations sportives qui, ensuite, les amènent dans les écoles pour des sessions de natation. Les autres collectivités – région, mairies – doivent aussi aider. On peut tabler sur 800 bassins en tout.

D'autres solutions d'urgence ?

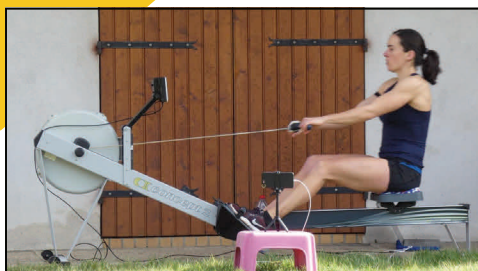
Oui. Le ministère travaille à des aides pour les collectivités dotées de bassins dits nordiques, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent théoriquement être ouverts qu'en été, afin qu'ils s'équipent de capotes ou d'un chauffage. Objectif : qu'ils soient praticables dès maintenant, ce qui permettrait une offre pour les scolaires. Le budget est en cours de réflexion, mais il faut qu'on aille vite, j'ai une réunion jeudi à ce sujet à l'Agence nationale du sport.

Par ailleurs, pour cet été, nous travaillons à la mise en lien des particuliers équipés d'une piscine et de maîtres nageurs pour proposer des cours particuliers. Il y a 3 millions de piscines familiales, il faut s'appuyer d





INFO FLASH



Margot BOULET Blessée avec le GIGN, elle décroche l'or mondial en aviron !



Née à Provins, où elle a réalisé toute sa scolarité, Margot Boulet est licenciée au club de natation de la cité médiévale depuis ses 6 ans, nonobstant une parenthèse du côté de l'Aqua Club Pontault-Roissy, entre 2006 et 2012.

Après un titre de championne du monde para-aviron en individuel sur 500 m, et une médaille de bronze aux **championnats d'Europe 2020 de Poznan (Pologne) en quatre barré mixte** pour sa première compétition internationale en bateau, la voilà donc championne du monde en individuel.

Avec un objectif qu'elle n'aurait même pas imaginé il y a encore trois ans : participer avec l'équipe de France aux **Jeux paralympiques de Tokyo (Japon)**, prévus du 24 août au 5 septembre 2021. Car cette boulimique de compétition est avant tout une nageuse qui a failli ne plus jamais faire de sport de sa vie.

Habituellement accompagnée de ses quatre coéquipières et coéquipiers, l'athlète handisport provinoise, Margot Boulet, **a remporté les Mondiaux d'aviron indoor en individuel (2 000 m) le 23 février...** depuis sa terrasse ! Covid-19 oblige, l'épreuve se déroulait à distance

Pas de bateau, donc, mais un rameur, une connexion Internet et un portable pour la retransmission officielle de l'épreuve. Des conditions particulières que l'athlète provinoise handisport a su apprivoiser pour décrocher sa première médaille d'or mondiale sur 2 000 m (7'31 »6), et **un nouveau record de France !**

« C'était compliqué de se mettre en mode concurrence, notamment dans les minutes qui précèdent la course. Il n'y a pas les regards entre les concurrents et cette atmosphère qui transcende. En revanche, au niveau de l'échauffement, c'était plus pratique et moins fatigant car il n'y avait pas besoin de se déplacer. Je suis contente de ma performance. Ce n'était pas prévu que je participe, mais j'ai fait le forçing pour pouvoir rester en tension. J'ai besoin d'avoir un objectif intermédiaire au moins une fois par mois ! (rires) »

En décembre 2019, elle part donc en stage à Vaires-sur-Marne avec l'équipe de France paralympique, le début d'une nouvelle aventure. D'entrée, elle fait forte impression : « J'ai fait un test sur 2 000 m, et dès mon premier essai, j'ai terminé à seulement deux secondes du record de France. Donc du côté physique, on peut dire que ça allait ! (rires) Je n'avais plus qu'à apprendre à ramer ! »

À 30 ans, Margot Boulet ne manque pas d'ambition. Le report d'un an des JO lui a permis de progresser. « Avant les Jeux, il y aura **les championnats d'Europe 2021 en Italie**, en avril », conclut-elle, jamais avare de challenges. Une des rares compétitions qu'elle n'a pas encore remportée !

Félicitations Margot en te souhaitant de pouvoir atteindre tes Objectifs de haut niveau.



L'ASSOCIATION «**Colosse aux pieds d'argile**» a pour mission la prévention et la sensibilisation aux risques pédophiles dans les milieux sportifs. Elle a aussi pour objectif l'accompagnement et l'aide aux victimes.

07 50 85 47 10

ASSOCIATION Colosse aux pieds d'argile
345, rue René Loustalot - 40990 Saint Paul lès Dax
Contact: contact@colosseauxpiedsdargile.com

 «Association Colosse aux pieds d'argile»  @COLOSSEPIEDSDAR

www.colosseauxpiedsdargile.org



Vous pouvez contacter cette association : Colosse aux Pieds d'argile si vous êtes confrontés à ce genre de situation dans le milieu sportif.